



COMPTE RENDU CE EXTRAORDINAIRE



DU 30 JUIN 2011

Information/consultation sur le projet d'évolution de l'organigramme du siège de Gan Assurances - 2ème réunion - recueil d'avis.

Comme la CGT l'avait indiqué lors du CE du mois de Mai, il nous semble peu probable que le projet d'évolution de l'organigramme de tête de GAN Assurances soit sans conséquence sur l'emploi et les conditions de travail des salariés.

Les documents fournis à ce jour, et notamment celui intitulé « information sur le projet d'organisation cible des activités de gestion opérationnelle et de relations clients de GAN Assurances » ne nous apporte pas suffisamment d'éléments pour effectivement constater la dissociation des deux projets.

Pour cette raison, la CGT est inquiète à l'égard de ce projet et continuera, en l'état actuel du manque d'informations, et donc à ne pas participer à cet avis.

L'ensemble des organisations syndicales ayant décidé de ne pas participer au recueil de l'avis, le processus d'évolution de l'organigramme du siège est donc bloqué.

La Direction accuse les organisations syndicales de les mettre dans l'impasse. La CGT considère qu'il lui manque un grand nombre d'éléments notamment tout ce qui concerne le volet social (métiers, formations, mobilités géographiques et fonctionnelles).

Information sur le projet d'organisation cible des activités de gestion opérationnelle et de relations clients de Gan Assurances

La Direction nous a remis un dossier d'informations ayant pour objet de présenter une synthèse claire sur l'organisation cible des activités de gestion opérationnelle en exposant les grands enjeux économiques.

Cette présentation marque le début du travail sur les sujets majeurs, modalités économiques, industriels et social.

En conséquence, la Direction a annoncé la **fermeture de quatre sites** et le transfert de leurs activités :

- Nord-Est : Dijon
- Ouest : Poitiers
- PCP : Tours
- Sud-Ouest : Chamalières

La Direction annonce **des suppressions d'emplois** sur les autres sites tels que :

- Marseille : - 29 postes
- Nantes : - 37 postes

Par ailleurs, la Direction annonce **des transferts de postes** à :

- Caen passe de 20 à 51 postes (+31)
- Nancy passe de 46 à 67 postes (+21)
- Lille passe de 71 à 93 postes (+22)
- Michelet passe de 421 à 439 postes (+18)
- Paris Chauchat passe de 16 à 50 postes (+34)
- Amiens passe de 65 à 93 postes (+28)
- Lyon passe de 38 à 50 postes (+12)
- Bordeaux passe de 68 à 73 postes (+5)
- Toulouse passe de 43 à 50 postes (+7)

NB : Effectif identique pour Strasbourg avec 15 postes.

Au total, l'effectif passe de 1814 à 1815 soit + 1 poste. La Direction considère que l'effectif reste stable sauf que pour notre organisation syndicale nous savons d'ores et déjà qu'un grand nombre de salariés ne sera pas mobile géographiquement pour des raisons qui les regarde.

Dès le début des débats nous avons perçu une vive tension des membres de la Direction due en partie à la position des organisations syndicales sur l'organigramme de tête. Dans cette atmosphère difficile et « antisociale » les organisations syndicales d'un seul homme ont quitté la séance plénière du CE.

La suite au prochain CE du 12 juillet...

Si vous souhaitez des informations complémentaires, nous tenons les documents à votre disposition.

Le 30/06/11